

Formule :

J1 + J2 + J3 1 290 € TTC*

*Ces prix sont garantis jusqu'au 31 décembre 2025

du 24 au 26 mars 2025
du 14 au 16 octobre 2025
Plus de détails sur lassmat.fr



Formation Responsables RPE

De l'embauche de l'assistante maternelle à la rupture du contrat de travail

PROGRAMME

► Journée 1

- Le rôle des relais petite enfance
- Les sources du droit et textes applicables
- Le contrat de travail
- La durée du travail

► Journée 2

- La rémunération de l'assistante maternelle
- La rupture du contrat de travail
- Les congés payés

► Journée 3

- L'indemnisation des congés payés
- Les absences non rémunérées
- Le solde de tout compte

► Les objectifs de la formation :

- Comprendre les enjeux et le rôle d'accompagnement des RPE en matière de droit du travail
- Maîtriser les éléments fondamentaux de la réglementation applicable au contrat de travail des assistantes maternelles employées par des particuliers.
- Maîtriser les composantes et les modalités de calcul de la rémunération de ces professionnelles.

► Public et prérequis

- La formation est ouverte aux responsables de RPE en exercice ou à tout autre professionnel intervenant dans le même champ d'action.
- Aucun diplôme spécifique ou niveau d'acquisitions théoriques n'est exigé.

INFOS PRATIQUES

- Lieu : Paris (75007)
- Repas du midi pris en charge.

EN PLUS DE VOTRE FORMATION,

VOUS RECEVREZ À LA FIN DES SESSIONS DE COURS :

- **Un support pédagogique** bâti sur de multiples situations et cas concrets,

- **Le Guide juridique** des assistantes maternelles - éditions L'assmat (valeur 27 €),

- **+ 8 webinaires complémentaires pour conforter vos connaissances.**

(8 sessions facultatives d'une heure en visio conférence dans les 12 mois suivant la session présentielle)



Code

FICHE D'INSCRIPTION à retourner à L'assmat Formation

10 av. Victor-Hugo • CS 60051 • 55800 Revigny-sur-Ornain

ou par Fax : 03 29 70 57 44
ou par mail : formation@lassmat.fr

LE STAGIAIRE

Madame Monsieur

Nom..... Prénom.....

Adresse

CP [] [] [] [] [] Ville.....

Téléphone portable.....

E-mail stagiaire

Date et signature du stagiaire

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE ou Organisme de rattachement

Nom de la collectivité.....

Abonné à L'assmat Oui Non

E-mail responsable formation.....

Adresse

CP [] [] [] [] [] Ville

Téléphone

Cachet de la collectivité ou de l'organisme :

S'inscrit à la formation suivante : **Formule 3 journées - 1 290€ TTC**

du 24 au 26 mars 2025 du 14 au 16 octobre 2025

Pour tout renseignement complémentaire ou besoins spécifiques, adressez-nous votre demande par e-mail à : formation@lassmat.fr

* Vaut convention de formation simplifiée. Tout participant souhaitant se désister devra informer par écrit la SAS Martin Media - L'assmat. Tout dédit effectué dans les 30 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement de 50% du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement intégral du prix de la prestation. La société Martin Média est certifiée Qualiopi pour les actions de formation par ICPF.